Image not found or type unknown

Litige BAZABEE KGB DEALS suite au renvoi d'un produit

Par **michel93600**, le **31/03/2013** à **14:45**

Bonjour,
Le 1er janvier 2012 j'ai commandé 3 bandeaux LED à BAZABEE par le biais de KGB DEALS.
Après plusieurs mois je les ai reçu et je devais en mettre deux à la suite mais ils ne produisaient pas du tout la même couleur.
Dans un premier temps je dois reconnaitre que le SAV a été très bien, il m'ont renvoyé un bandeau, puis deux sauf que le résultat n'était toujours pas satisfaisant les deux bandeaux renvoyé n'avaient pas la même provenance.
J'ai donc tenté une nouvelle médiation avec photos à l''appui qui montraient de manière flagrante que les couleurs étaient vraiment très différentes.
Et là plus rien, des dizaines de mails sans réponse.
Voyant cela j'ai demandé à KGB DEALS si ils pouvaient intervenir auprès de leur partenaire.
Ils m'ont répondu que je devais renvoyer les produits, que BAZABEE me rembourserait les frais de port et eux le deal après fourniture des justificatifs de l'envoi, ce que j'ai fait en toute confiance (naïveté).
Une fois les justificatifs envoyés, KGB DEALS m'informe que je n'ai pas respecté le délai pour renvoyer les produits, qui était de 7 jours ouvrés suivant la réception de la 2ème commande (délai de rétractation après réception du produit en France).
C'est vrai que le délai était largement dépassé vu que j'ai d'abord essayé de régler le problème avec BAZABEE et Il est bien évident que s'ils avaient consulté mon dossier avant de répondre et m'avaient répondu cela lors de ma première réclamation, je n'aurais pas renvoyé les bandeaux, car même s'ils ne convenaient pour ce que je voulais en faire je les avais, au lieu de ça j'ai cent euros dans la nature et plus de bandeaux LED.
BAZABEE continue à faire le mort malgré mes relances et KGB DEALS me fait sans arrêt la même réponse :
Après vérification nous vous informons qu'il fallait réclamer dans les 7 jours ouvrés suivant la réception de la 2ème commande (délai de rétractation après réception du produit en France), sauf une fois le 1er décembre, ils ont répondu qu'ils allaient contacter leur partenaire afin de régler mon problème, puis ils sont revenus sur leur sempiternelle réponse.
La dernière relance a été résolu sans un mot de réponse.
Merci d'avance pour votre intervention.
Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés